

## Télé-répés possibles :

Un orchestre qui répète, c'est un groupe d'instrumentistes qui se réunissent tous ensemble, le même jour, à la même heure, au même endroit. C'est l'idéal. Ainsi, l'Ensemble Saint-Michel se réunit le samedi matin (de 10h30 à 12h00) à l'Accueil Notre Dame du Folgoët. Deux fois par mois. Voir le calendrier en page **REPETITIONS**.

Il est possible également de répéter à distance, en se servant de ce site : <https://ensemblestmichel.fr/> On y trouve toutes les partitions nécessaires. Comment faire ?

- 1- à la page **DATES** : découvrir le programme de la prochaine messe. Par exemple : le 13 décembre 2025. Les chiffres rouges indiquent les numéros des chants dans le tableau de la page **PARTITIONS et AUDIO**. Imprimer, éventuellement.
- 2- A la page **PARTITIONS et AUDIO** : chercher dans le tableau les partitions qui concernent votre instrument. Imprimer, éventuellement.
- 3- A votre domicile, répéter les parties qui vous concernent, à votre rythme, en vous aidant de la « **Méthode suggérée** » en haut de la page **PARTITIONS et AUDIO**.
- 4- Le jour J (13 décembre, par exemple) : Etre présent aux 2 répétitions afin de bien s'accorder (en présentiel) avec les autres membres de l'orchestre, pour pouvoir bien jouer à la messe de 18h00.